

Dans le cadre de la France Music Week, le CNM a dévoilé les résultats de son étude sur les impacts de l'intelligence artificielle dans la musique

Dans le cadre de la journée "Innovation and Tech Day" de la France Music Week, qui se déroulait à la Maison de la Radio et de la Musique mardi 17 juin, le Centre national de la musique (CNM) et BearingPoint ont présenté les résultats de l'étude menée sur les usages actuels et prospectifs de l'IA dans la filière musicale et ses impacts pressentis sur les métiers.

Menée sur la base d'une recherche documentaire approfondie et d'une trentaine d'entretiens qualitatifs réalisés au premier semestre 2025 avec des professionnelles et professionnels des différents métiers de la musique, elle conclut à l'existence d'opportunités prometteuses par une intégration progressive mais nécessairement contrôlée de l'intelligence artificielle au sein de la filière musicale¹.

Des opportunités identifiées sur l'ensemble de la chaîne de valeur

La cinquantaine de cas d'usage détaillés au sein de l'étude couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière musicale : des métiers de la conception, de l'édition, à ceux de la production, de distribution et de diffusion de spectacles comme de musique enregistrée, mais également ceux de gestion des droits, du marketing, de la promotion et de la gestion de carrières.

Au rang des opportunités identifiées : une **stimulation de la créativité** et l'exploration possible de nouvelles esthétiques, **la réduction des coûts de production** et le **recentrage sur des tâches créatives** en automatisant des tâches plus fastidieuses et chronophages, le **renforcement de l'efficacité des outils de promotion**, la **transformation de l'expérience d'écoute**, la **facilitation de l'analyse et de la gestion des données**.

L'**accès au marché** pour les néo-professionnels pourrait aussi être facilité par le biais d'outils de création et de diffusion accessibles et abordables. Ainsi, l'assistance à la création de maquettes pourrait-elle faciliter la valorisation des créations des auteurs-compositeurs. Du côté des producteurs, distributeurs, managers, les gains de productivité sur des tâches répétitives pourraient permettre un élargissement des catalogues d'artistes et une diversification des moyens d'identification de nouveaux talents.

Une appétence pour l'IA et une adoption concrète encore contrastées au sein de la filière musicale

La maturité technologique hétérogène des outils aujourd'hui développés entraîne à ce stade une **intégration variable des solutions d'intelligence artificielle au sein de la filière**. Les défis stratégiques et culturels propres à chaque

¹ Nb : Il convient de souligner que cette étude ne porte pas sur les enjeux légaux actuels liés à l'IA générative et n'a pas vocation à adresser des recommandations.

organisation dépendent en effet des ressources disponibles au sein des structures pour identifier, développer et intégrer les outils IA et nécessitent une certaine acculturation technologique qui n'est pas partout la même.

Par ailleurs, **le cadre légal reste encore en décalage avec les usages émergents** de l'intelligence artificielle dans la filière et des **craintes émergent quant à la sécurité des outils en termes de confidentialité des données et de protection des catalogues**. L'entraînement des modèles, tant sur la question de l'autorisation que de la rémunération des œuvres musicales utilisées pose encore de réels problèmes, de même que le statut juridique des créations « automatisées » ou assistées par l'IA. Il existe également des débats au sujet des limites à poser entre simple inspiration et imitations trompeuses. Enfin, la question de la détection des titres 100 % IA et celle du sort à leur réserver, tant par les diffuseurs que par les producteurs et les distributeurs, restent encore non intégralement résolues.

Un impact variable sur les métiers et l'emploi de la filière musicale

Au-delà de ces disparités, effectives ou de perception, s'ajoute un **manque de visibilité concernant les impacts potentiels en termes d'emplois**. Au sein de la filière musicale, les métiers qui comportent des tâches plus standardisées, techniques ou répétitives sont plus susceptibles de connaître une automatisation de tout ou partie de leur contenu que les professions à composante artistique forte.

L'étude souligne ainsi que l'évolution des compétences liées à l'IA et l'apparition de profils hybrides mêlant création artistique et maîtrise technologique **nécessitent d'accompagner les professionnels et professionnelles de la filière musicale et d'investir non seulement dans la formation initiale mais également continue**.

De potentielles évolutions des positionnements concurrentiels et des modèles économiques

Dans un contexte d'accroissement des volumes de production de musique enregistrée, entraînant notamment des questions sur la rémunération des ayants droit, mais également des externalités négatives associées à l'impact environnemental et économique sur le stockage et la diffusion des productions, les diffuseurs de musique en ligne pourraient être conduits à se différencier en fonction de la valeur accordée aux « contenus humains » dans leur mises en avant éditoriales, algorithmes de recommandation et monétisation des titres.

De nouvelles capacités de valorisation de catalogues pourraient également émerger. Au-delà, face à des plateformes self-service amenées à être de plus en plus performantes et des artistes de plus en plus indépendants dans la création et la diffusion de leurs œuvres, les acteurs traditionnels devront pouvoir se différencier par un niveau de service et d'accompagnement adaptés.

Sur ces différentes questions, la concertation entre les différents métiers de la filière musicale sera déterminante.

Conclusion : l'intégration progressive et contrôlée de l'IA dans la filière musicale ouvre des opportunités prometteuses

Une filière tournée vers l'avenir qui combine IA et expertise humaine pour inventer des modèles créatifs et économiques durables, et faire de l'innovation un moteur d'attractivité et de croissance du secteur.

Une coordination sectorielle nécessaire pour accompagner l'exploitation de l'IA sur l'ensemble de la chaîne de valeur et débloquer certaines opportunités

transverses. Les questions de formation initiale et continue des métiers de la filière musicale constituent l'un des enjeux et leviers de cette coordination sectorielle.

Des enjeux éthiques et juridiques à encadrer en définissant des normes claires pour protéger la créativité, assurer la transparence algorithmique et maîtriser l'impact environnemental de l'IA.

Retrouvez l'intégralité de l'étude [ici](#) dans sa version française, ainsi que sa version en anglais [ici](#).

Contact Presse

Centre national de la musique
Nathalie Leduc
Responsable de la communication
E : presse@cnm.fr
T : 01 83 75 26 53

Centre national de la musique
151-157 avenue de France, 75013 Paris
T. 01 83 75 26 00 - cnm.fr     [@le_cnm](#)

EPIC, sous tutelle du ministère de la Culture
RCS Paris n°882 539 786 00047